

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2024	70

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 Octobre 2024

Nombre de membres
En exercice : 22
Présents : 10
Votants : 17

Le 24 Octobre 2024
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.
Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la 1^{ère} convocation

Date de convocation :

17 Octobre 2024

Date d'affichage :

17 Octobre 2024

Le quorum n'ayant pas été atteint le 17 Octobre 2024, le Conseil s'est réuni le 24 Octobre 2024

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI L éon, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, BOULE Annie, TONIAL Sylvie, MASSAU Fatima,

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi
Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné pouvoir à Madame BOULE Annie
Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame ALEXANDRE Valérie
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur GAILLET Gérard
Madame ESPOSITO Laetitia qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie
Madame POUSSON Fanny qui a donné pouvoir à Madame WILLET Catherine
Monsieur GOMIS Pierre
Madame ZITO Josette
Madame LHOMME Louissette
Monsieur BOSCHARD Frédéric
Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame MASSAU Fatima

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE POUR LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°30

Monsieur le Maire fait lecture du projet de la SNCF RESEAU concernant le passage à niveau situé avenue de la Gare qui indique qu'il a lieu de supprimer ledit PN 30.

Monsieur le Maire explique la nécessité de faire un tunnel sous le passage à niveau pour supprimer un risque notable

lors des franchissements de voies ferrées, améliorant ainsi la sécurité des usagers routiers.

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20241024-2024-70-DE
Date de réception préfecture : 15/11/2024

Vu la demande de la SNCF RESEAU en date du 11 octobre 2024, référencée D/2024/405, de présenter un dossier d'enquête publique à la préfecture de l'Oise,

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

Autorise la SNCF RESEAU à procéder à la suppression du PN 30 ainsi qu'à la mise en place d'une enquête publique.

Fait et délibéré, le 24 Octobre 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Dominique SMAGUINE

